

**DELIBERATION N° 18/035 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
PORTANT DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES****SEANCE DU 2 FÉVRIER 2018**

L'an deux mille dix huit, le deux février, l'Assemblée de Corse, convoquée le 19 janvier 2018, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Vannina ANGELINI-BURESI, Danielle ANTONINI, Guy ARMANET, Véronique ARRIGHI, François BENEDETTI, François BERNARDI, Pascal CARLOTTI, Jean-François CASALTA, Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, François-Xavier CECCOLI, Marcel CESARI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Louis DELPOUX, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Isabelle FELICIAGGI, Pierre-José FILIPPETTI, Laura FURIOLI, Pierre GHIONGA, Fabienne GIOVANNINI, Michel GIRASCHI, Francis GIUDICI, Stéphanie GRIMALDI, Julie GUISEPPI, Xavier LACOMBE, Paul LEONETTI, Jean-Jacques LUCCHINI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Paul MINICONI, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Jean-Charles ORSUCCI, Marie-Hélène PADOVANI, Julien PAOLINI, Paulu Santu PARIGI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Antoine POLI, Laura Maria POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Rosa PROSPERI, Joseph PUCCI, Catherine RIERA, Camille de ROCCA SERRA, Anne-Laure SANTUCCI, Marie SIMEONI, Pascale SIMONI, Jeanne STROMBONI, Julia TIBERI, Anne TOMASI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme Valérie BOZZI à Mme Isabelle FELICIAGGI
M. Pierre-Jean LUCIANI à M. François-Xavier CECCOLI
M. Louis POZZO DI BORGIO à M. Guy ARMANET

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,
- VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1411-5, L.1 411-6, D. 1411-3, D. 1411-4, D. 1411-5,
- VU** la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,
- VU** le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

VU la délibération n° 18/025 AC de l'Assemblée de Corse du 16 janvier 2018 fixant les règles de dépôt des listes dans le cadre de l'élection des membres de la Commission de délégation de service public et de la Commission d'Appel d'Offres,

SUR rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

PRENANT ACTE des candidatures déposées, conformément aux dispositions de la délibération n° 18/025 AC,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

DESIGNE ainsi qu'il suit, après avoir procédé à une élection proportionnelle conformément à la loi, les représentants de l'Assemblée de Corse pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres pour l'attribution des marchés publics de la Collectivité de Corse :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
POZZO DI BORGIO Louis	COLONNA Romain
MINICONI Paul	TOMASI Anne
PONZEVERA Juliette	BERNARDI François
ANGELINI-BURESI Vannina	FILIPPETTI Pierre-José
PEDINIELLI Chantal	DELPOUX Jean-Louis

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajaccio, le 2 février 2018

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 18/035 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT

**Objet de l'acte : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE L'ASSEMBLEE DE CORSE A LA
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

.....

Date de décision: 02/02/2018

Date de réception de l'accusé 12/02/2018

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 18_035

Identifiant unique de l'acte : 02A-200076958-20180202-18_035-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .3

Institutions et vie politique

Designation de representants

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....

**Nom du fichier : DELIBERATION N° 2018-035 AC.pdf (99_DE-02A-200076958-
20180202-18_035-DE-1-1_1.pdf)**